

Monsieur le Président de Dijon Métropole
40, avenue du drapeau
CS17510
21075 DIJON CEDEX

Bretenière le 02/02/2023

Objet : Subvention 2023 pour le programme d'actions AgrOnov

Monsieur le Président,

L'association AgrOnov que je représente œuvre pour la transition agroécologique et l'attractivité du territoire sur les questions d'innovation en agriculture. Le site de Bretenière est un espace stratégique pour le développement d'entreprises et la recherche de solutions par rapport aux problématiques de production pour une alimentation durable et responsable. Les actions de l'association sont en cohérence avec les valeurs portées par Dijon Métropole, à la fois dans son rôle de pôle d'innovation mais aussi pour la gestion du technopole.

Nous sommes très heureux de la décision en 2022, portée par le Conseil Métropolitain, de soutenir les actions d'AgrOnov au travers d'une convention pluri annuelle, qui reprend 3 types d'actions définies. Les objectifs ont été tenus en 2022 et actualisés pour 2023. Je tiens à vous remercier pour ce soutien et votre confiance. En 2022, nous avons réalisé plusieurs événements d'ampleur, dans les locaux de Dijon Métropole et ceux d'AgrOnov. Ces journées généralistes pour certaines (AgMeetUp, dans un objectif business) et sur des sujets plus techniques pour d'autres (Journée Technique Sol & Biosolutions, pour réduire les intrants et Rencontres Carbone pour la décarbonation de l'agriculture, avec mise à l'honneur de l'engagement du Dijon Métropole sur ce sujet), ont rassemblé chacune plus de 60 participants professionnels.

Dans ce cadre et par la présente, je vous fais part de la demande de subvention pour l'exercice 2023 à hauteur de 180 000€ comme convenu dans la convention. Une partie de cette subvention est soumise à la tenue d'un événement d'ampleur sur l'innovation agricole. La Croisée des Champs, aura bien lieu le 25/04/2023 à Bretenière, sur le site d'AgrOnov et en partenariat avec les acteurs agricoles, et notamment l'INRAe et la visite du Domaine d'Epoisse.

J'atteste sur l'honneur être en situation régulière à l'égard de la réglementation, notamment fiscale, sociale et environnementale.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la meilleure.

Frédéric IMBERT
Président
AGRONOV

